

Image not found or type unknown



## Travail bénévole pour une entreprise

Par **omicron**, le **07/04/2008 à 18:08**

Bonjour,rrrnJ'aimerais me renseigner sur la possibilité de travailler bénévolement (j'entends par là gratuitement et sans gratification autre) pour une entreprise. rnEn effet, est-ce que ce genre de travail a un statut juridique? Est-ce autorisé par la loi?rrrnMerci d'avance.